

# UNEF - INFORM

        
/ SOMMAIRE /  
      

- . PLAN VEDEL
- . INFORMATIONS SUR L'ACTIVITE
- . RESTAU-U
- . DOSSIER PRESSE
- . IUT
- . UGE
- . DOSSIER INTERNATIONAL

Nouvelle série

2° année

N) 3

Directeur :

Olivier MAYER

Redacteur :

André OUZOUZLIAS

Imprimerie Spéciale UNEF

REPARTITION DES TACHES AU B.N.

MAYER olivier	Président
MAURICE René	Secrétaire Général à l'Organisation
BARASZ Alain	Administration Trésorier
COLOMBARD Marc	Paris
Wasserman Gilbert	Universitaire
MEHAUT Philippe	International
OUZOULIAS André	Propagande, Presse , Bulletin Intérieur
BOFER Pascal	Rédacteur en Chef E.de F.
LEFEUVRE Daniel	Diffusion E.F.
SOUFFLET Gilbert	Organisation Paris.
BRAULT Michel	Education
KEMLER Jean	MNEF
MICHEL Richard	Culture-Loisirs, Vacances Sports
CHAMBON Nicole	Sociale
GREINER Alain	FNET
SLIMANE-Taleb Al.	Censier
HUVET Bernard	Nancy
DENJEAN Jean-M.	Toulouse
CLAIRE Marie-Dominique	Dijon
ARNAULT Eve Marie	Orsay
LOMBRY Roland	StDenis-Villetaneuse
AUDUC Jean-F	Culture, loisirs, Vacances sports
KUGLER Pierre	ONEEPS
COHEN J.L.	FNE Beaux Arts
KOSSELEC Marie-Georges	FRUF
NICOLAS Alain	FRUF
DELON Pierre	UGE
COCHARDS André	UGE.

\* \* \* \*

LE POINT DE LA BATAILLE NATIONALE  
CONTRE LE PLAN VEDEL.

\* \* \* \* \*

ORSAY : La Commission du Conseil d'Université propose dans son rapport au Conseil le rejet du projet.

DIJON : Pétition et délégations . Réunion du Conseil d'Université le 6 Mai.

CLERMONT-FERRAND : Pétition de T.D.

ROUEN : Pétition de T.D.

St MAUR : Préparation d'un débrayage de T.D. et d'un sit-in devant le Conseil.

CHAMBERY : Assemblée Générale des étudiants pour le 2 mai.

St-DENIS -VILLETANEUSE : Pétition. Réunion de Conseils prévue le 5 mai.  
Affichage massif.

STRASBOURG : Deux A.G. en Droit et Lettres. Délégations. Meeting de 350 étudiants.

NANCY : Délégations de T.D. aux Directions d'UER. Réunion de Conseil d'Université le 8 Mai. Meeting déjà tenu . Action intersyndicale sur l'emploi.

REIMS : Pétitions . Sit In prévu . Convocation d'une réunion du Conseil.

CENSIER-SORBONNE : 300 signatures , malgré et pendant les provocations.

AIX : 2 Conseils d'UER refusent déjà le Plan Vedel . Pétitions de T.D.

\* \* \* \* \*

QUELQUES DATES ET ECHEANCES ....

- 1er Mai Manifestation avec les travailleurs et leurs organisations à Paris et dans de nombreuses villes de province. L'UNEF appelle les étudiants à manifester sur leurs revendications aux côtés des syndicats de travailleurs.
- 4 Mai Conférence de Presse du Bureau National.
- 6 et 7 Mai :Collectif National de l'UNEF à Paris.
- 10 Mai Elections à la MNEF pour Lyon et Saint-Etienne.
- 15 Mai Fin de la consultation des Conseils d'Université sur le Plan Vedel.
- 27 Mai Manifestation à Paris des Jeunes, Travailleurs, Etudiants, Lycéens à l'appel de la CGT, de l'UNEF et de l'UNCAL, ainsi que dans quelques villes de province.

\* \* \* \* \*

## SUR LES PROVOCATIONS A CENSIER :

\* \* \* \* \*

Le pouvoir a développé, ces jours-ci, une intense campagne dans la presse, à la radio, à la télé, pour discréditer le Centre Censier, pour discréditer les étudiants et leur lutte. La manoeuvre du pouvoir est claire: prenant prétexte d'une situation qu'il a laissé lui-même pourrir (la présence du "souk" \*), après avoir refusé d'intervenir, il ferme le centre et le rouvre avec des vigiles. Le pouvoir vise par là plusieurs choses :

- en manipulant quelques gauchistes, il crée un climat de violence, essaie de vider la faculté, tente d'empêcher le développement des luttes revendicatives, compromet gravement le contrôle continu et porte un coup aux libertés démocratiques.

Incapable de répondre aux revendications des étudiants et de s'expliquer sur sa politique, le pouvoir vise donc par là à empêcher le développement des luttes sur le Plan Vedel, à accentuer la sélection, et à plus long terme, à réduire ou supprimer les libertés démocratiques.

- en prenant prétexte du cas particulier que représente Censier, le pouvoir veut tenter de généraliser ces mesures en s'appuyant sur une partie de l'opinion publique et des étudiants pour "maintenir l'ordre".

L'ensemble de nos Comités se doit donc d'être particulièrement vigilant par rapport à tous les éléments louches qui peuvent se trouver dans les facultés, ne doit avoir aucune complaisance envers les groupes gauchistes et surtout se doit de développer les luttes sur le véritable terrain revendicatif, en isolant tous ces éléments de la masse des étudiants, en s'attachant partout à faire respecter les libertés démocratiques à l'Université.

A. SLIMANE-TALEB.

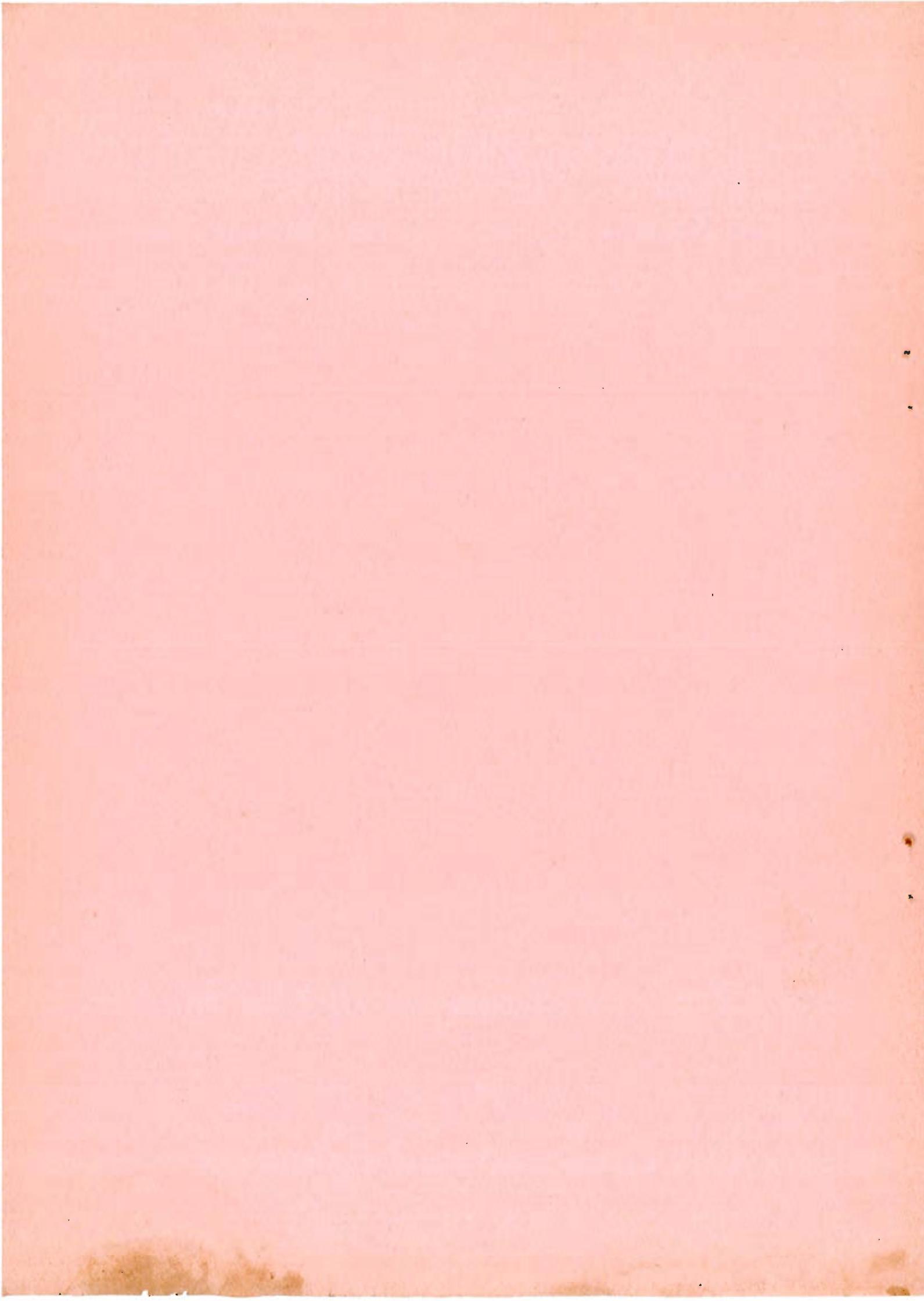
\* "souk" : amalgame de drogués, pour la plupart extérieurs à l'Université, de clochards, de marchands d'objets divers, de flics en civil, etc...

---

Notre Camarade Michel BRAULT, membre du Bureau National de l'UNEF  
vient de perdre sa mère, décédée subitement le 23 avril dernier.

Le Bureau National est aux côtés de Michel dans cette épreuve, et  
lui adresse son amitié fraternelle.

---



LE MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ESTIME "SANS OBJET "  
LES CONFLITS EN COURS DANS LES IUT

PARIS 20 MARS (AFP)

LE MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE SOULIGNE DANS UN COMMUNIQUE QUE "LE MOUVEMENT ACTUELLEMENT EN COURS DANS CERTAINS I.U.T. LUI PARAIT SANS OBJET". CE MOUVEMENT A ETE DECLENCHE POUR "OBTENIR LA DETERMINATION PRECISES DANS LES CONVENTIONS COLLECTIVES NATIONALES DU NIVEAU DE QUALIFICATION CORRESPONDANT AUX DIPLOMES DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE".

OR RAPPELLE LE MINISTERE, "LA LOI D'ORIENTATION SUR L'ENSEIGNEMENT TECHNOLOGIQUE DU 16 JUILLET 1971, VOTEE A L'INITIATIVE DU GOUVERNEMENT PREVOIT DANS SON ARTICLE 13 : "IL EST AJOUTE AUX DISPOSITIONS OBLIGATOIRES PREVUES DANS LES CONVENTIONS COLLECTIVES SUSCEPTIBLES D'ETRE ETENDUES PAR L'ARTICLE 31G DU CHAPITRE 4 BIS DU TITRE 2 DU CODE DU TRAVAIL, UN QUATORZIEMEMENT REDIGE COMME SUIV : "LES ELEMENTS ESSENTIELS SERVANT A LA DETERMINATION DES CLASSIFICATIONS PROFESSIONNELLES ET DES NIVEAUX DE QUALIFICATION ET NOTAMMENT LES MENTIONS RELATIVES AUX DIPLOMES PROFESSIONNELS OU A LEUR EQUIVALENCES, A CONDITION QUE CES DIPLOMES AIENT ETE CREEES DEPUIS PLUS D'UN AN. CETTE DISPOSITION PREND EFFET A COMPTER DU 1ER JANVIER 1973".

"IL APPARTIENT DONC AUX PARTENAIRES SOCIAUX, ESTIME LE MINISTRE, CONFORMEMENT AUX DISPOSITIONS DE LA LOI, DE NEGOCIER LES TEXTES CORRESPONDANTS. CECI DONNERA DES GARANTIES AUX INTERESSES, EMBAUCHEES SUR UN EMPLOI CORRESPONDANT A LEURS TITRES, MAIS NE PEUT EVIDEMMENT PAS LEUR GARANTIR CETTE EMBAUCHE QUI RESTE LA RESPONSABILITE DES EMPLOYEURS, LES POUVOIRS PUBLICS FERONT APPLIQUER LA LOI DANS LES DELAIS PREVUS".

REMARQUES SUR CE COMMUNIQUE

I) Nous devons nous en servir pour faire le compte-rendu du congrès de la FNET. Il montre en effet, la force de notre mouvement du 2ème trimestre, puisque le ministère a été contraint de répondre et de se justifier.

II) Il faut le tirer sous forme de tract avec, au verso, la réponse du BN de la FNET. Nous devons en effet, relancer la bataille à partir de ce communiqué, pour être reçus par le ministère et obtenir des réponses aux questions que nous nous posons.

MEMORANDUM

adressé par le Conseil d'Administration de l'UGE (UNEF) à la Section Permanente du Conseil National de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

Le Conseil d'Administration de l'Union des Grandes Ecoles (UNEF), réuni les 15 et 16 avril 1972 a appris que les projets de statuts des INSA, de l'ENSAM, et de l'ENSAI seraient soumis à la section permanente du CNER le 17 avril 1972

Il s'élève contre le fait que ces projets n'ont pas été soumis aux intéressés (étudiants, enseignants, personnels techniques, ouvriers, et administratifs).

Le Conseil d'Administration, estime que ces statuts vont à l'encontre des intérêts des étudiants, tient à attirer l'attention de la Section Permanente sur ceux-ci. Il considère que sur les préoccupations essentielles

- fonctionnement démocratique de l'école
- l'enseignement, les stages, le recyclage
- conditions matérielles (locaux, crédits d'enseignement et de recherche matériel)
- débouchés (liés à la formation)
- qualification du corps enseignant
- libertés politiques et syndicales

les réponses apportées par les ~~statuts~~ statuts, aggravent les conditions de vie et d'études des étudiants?. Ainsi :

- le pouvoir de décision est concentré entre les mains d'un directeur nommé par le ministre ;
- l'introduction massive de personnalités extérieures vise à subordonner les écoles aux intérêts immédiats du patronat, au détriment de la qualité de formation
- la qualification des enseignants n'est pas garantie (emploi de contractuels)
- des diminutions de budget ou d'effectifs peuvent être décidées par le directeur sans que le Conseil d'Administration de l'école soit habilité à en discuter
- une commission de discipline est créée
- les jurys ne sont plus souverains en matière d'études, puisque cette commission peut passer outre leurs décisions.

Devant des textes aussi contraires à l'intérêt des étudiants, le Conseil d'Administration de l'UGE (UNEF) demande à la Section Permanente du CNER de le repousser, et de renvoyer l'élaboration de statuts pour ces écoles devant des commissions mettant en présence le ministère et les intéressés.

## POUR SUIVRE ET INTENSIFIER L'ACTION SUR EPS

La journée nationale du 28 avril était une première étape pour le développement des luttes des étudiants en EPS.

Les premiers résultats de cette journée sont une preuve éclatante de la façon dont les étudiants perçoivent leurs problèmes et manifestent une très grande réceptivité aux propositions de l'UNEF

Cependant, si partout, où la bataille est engagée, les étudiants font preuve d'un niveau important de combattivité, il s'avère que l'ensemble, ~~xxxxxxx~~ l'organisation s'est insuffisamment préoccupée de faire du 28 avril une journée importante.

Le BN de l'ONEEPS demande à être reçu par le SEJSL, notamment pour obtenir un collectif budgétaire permettant d'avoir une session de rattrapage pour les candidats blessés à P1, et des postes au CAPEPS ( voir précédent courrier sur EPS)

Il est très important que les villes communiquent très rapidement la situation de chaque classe prépa., X (P1), de chaque CREPS, de chaque IREPS, au Bureau National où en est la bataille ? Nom des principaux responsables du CA

Ce bilan sur EPS devrait être prêt au plus tard pour le collectif national des 6 et 7 mai.

Du 8 au 11 mai, se dérouleront les écrits de l'examen P1; il s'agit ces jours là, d'affirmer très fort la présence de l'UNEF sur les lieux d'examen et de faire agir les étudiants à la sortie des salles d'examen.

L'ONEEPS convoquera, pour relancer la bataille en EPS, une réunion nationale des centres EPS, aussitôt après ces examens. Il conviendra d'assurer le succès de cette réunion nationale, en se souciant d'y faire venir un étudiant au moins de chaque centre.

\*\*\*\*\*

## SUR LES PROBLEMES DE RESTO - U.

\* \* \* \* \*

### 1) QUELQUES CHIFFRES

Il y a en France 115 000 places (99 000 en R.U. et 16 000 en R.U. agréés) en Restaurant Universitaire, 550 000 repas servis .

Le secteur des R.U. est donc important pour l'aide qu'il apporte aux étudiants. Cependant il connaît de nombreux problèmes, qui se ramènent à la dégradation du service rendu et à l'augmentation des tarifs.

#### A- DEGRADATION DU SERVICE RENDU.

##### 1) qualité des repas: en fonction:

\* du prix des denrées alimentaires incorporées dans le repas: il varie actuellement entre 2,00 F et 2,35 F. Il stagne depuis longtemps. Entre 1966 et 1971, le ticket de R.U. est passé de 1,40 à 1,75 F (+ 25%). La part consacrée à la nourriture par repas est passée de 2,14 à 2,22 F seulement (+3,7%) alors que la hausse du prix des produits alimentaires est bien supérieure à 7% par an. On peut calculer que le pouvoir d'achat de la part "aliments" du budget des R.U. s'est amoindri de 0,22 F (valeur 67).

\* du manque de personnel: un menu théoriquement "correct" peut être en fait immangeable si le personnel de préparation est soumis à des cadences trop élevées.

##### 2) files d'attente: dues:

\* au manque de personnel de préparation et de service. Les chaînes ne débitent pas assez. On garde une seule chaîne pour un grand restaurant, on ferme des salles (ex: Censier).

\* au manque de matériel: chaque place est occupée par 3 étudiants. Ce taux de rotation est supérieur pour le matériel, car il y a en général moins de couverts que de places. Ainsi il arrive que le matériel manque (n'étant pas lavé assez vite) et la chaîne est engorgée. De plus les vols ne sont remplacés que dans une part infime et par du matériel de qualité inférieure. Ainsi, à Anthony, on utilise des fourchettes de 1914-18 !

\* d'une manière générale à l'absence de places en R.U.  
Constructions réalisées pendant le Vème Plan: 45% des objectifs.

## B-AUGMENTATION DES TARIFS

Une hausse de 10 centimes est prévue pour octobre 72

### II) POURQUOI CETTE SITUATION ? NOS SOLUTIONS .

#### A- La situation

1) les R.U. ont pour ressources:

- le ticket de R.U. payé par les étudiants : 1,85 F.
- une subvention égale du gouvernement : 1,85 F.

(En province, 3 centimes sont prélevés sur cette subvention pour alimenter une caisse de compensation couvrant l'augmentation des charges à Paris.)

- le produit de la vente des déchets (infime).

C'est le système de la "parité": l'état paye autant que l'étudiant.

2) Qu'en est-il ? En fait, les charges se décomposent ainsi : (en moyenne)

Frais généraux :	0,33	dont T.V.A. de 48 centimes.
Nourriture	2,30	
Personnel	1,07	

Ainsi l'état récupère 48 centimes sur les 1,85 F qu'il verse. La "parité" n'existe pas en fait, et les R.U., services publics, payent l'impôt !

De plus le personnel, luttant avec raison pour une amélioration des salaires, les charges salariales augmentent plus rapidement en proportion. Ce fait, en retentissant sur la part de nourriture oblige les CROUS à mettre en balance "qualité" du service ou tarifs, et personnel. Il vise en fait à créer une dissension. Face à cela, nos propositions.

#### B- NOS SOLUTIONS

1) exonération de la T.V.A. : revendication commune à tous les usagers et personnels des services publics et collectivités locales.

2) budgétisation du personnel : le personnel doit être payé sur le budget de l'Éducation Nationale, premier pas vers une fonctionnarisation. Cette revendication commune aux étudiants et au personnel, permet une stabilité de l'emploi et n'empêche pas d'embaucher à la demande un personnel contractuel dans quelques cas particuliers.

Tout ceci implique une augmentation générale du budget des Œuvres Universitaires. Face à ces revendications quelle est la volonté du pouvoir ?

### III) LA RENTABILISATION DES RESTO-U .

#### A- Objectifs fondamentaux :

Lorsque la part de l'usager sera accrue suffisamment , les R.U. seront mûrs pour une gestion privée. On sait que les Wagons-lits COOK et Jacques BOREL (déjà concessionnaires de plusieurs cafétérias très rentables) sont depuis longtemps à l'affût.

Il semble d'autre part que le "pourrissement" entretenu des R.U. ait pour but d'amener le "service repas étudiant" à deux filières :

- des restaurants étudiants à prix "moyens".

- des services automatiques de repas (chauds ou froids)

alimentés par une cuisine centrale, ou bien consistant uniquement en sandwich etc...

Toutes ces formules pourraient être financièrement très intéressantes pour le privé.

Pour cela; il est nécessaire d'augmenter encore les tarifs, de dégrader encore le service rendu, d'où les hausses incessantes.

#### B- Tactique du pouvoir

Pour faire passer ces hausses, la "parité" oblige à ce qu'une subvention équivalente soit inscrite au budget de l'état (ainsi il est possible de "détecter les hausses à l'avance"). Donc le gouvernement passe par-dessus les structures de cogestion (Centre National des Oeuvres Universitaires).

- d'une part, alors qu'une majorité du CNO était par exemple opposée à la dernière hausse, le ministère n'a tenu aucun compte de ses avis.

- d'autre part, le ministère prend l'argument de "l'autonomie" des Oeuvres et est obligé de prendre lui-même ses responsabilités/

Ainsi assiste-t-on à un double mouvement :

a) saborder la parité : une première tentative, avortée du fait de l'opposition des étudiants (100 000 signatures sur les pétitions présentées par l'UNEF, la FRUF, et l'UGE), avait été l'instauration d'un système d'abonnement assorti d'un passage du ticket à 2 F., la subvention de l'état restant inchangée. Il semble que l'on s'oriente actuellement vers une différenciation des tarifs entre Paris et la Province, les boursiers et non-boursiers etc... Ce qui aurait l'avantage de diviser les étudiants .

D'autre part, la parité, obligeant l'état à accompagner la hausse, joue un rôle de frein. L'état a donc tout lieu de se débarasser de ce boulet.

b) agir à la sauvette : les dernières hausses ont été officiellement

annocées en septembre pour une entrée en vigueur la 1er Octobre, au moment où la rentrée universitaire réelle n'a pas eu lieu, au moment où il est le plus difficile de mobiliser les étudiants.

#### IV) COMMENT S'OPPOSER EFFICACEMENT A CETTE POLITIQUE ?

Jusqu'alors, aucune lutte nationale de grande envergure n'a accompagné ces hausses. Pourtant des actions locales (ouverture d'un R.U., embauche de personnel) et l'action de mars-avril 71 (contre les cartes d'abonnement) montrent qu'un potentiel important de mobilisation existe. Notons qu'à Nancy, l'AGEN-UNEF et la FRUF ont organisé une action permettant de reporter la hausse de 12 jours en oct 71.

Nous pouvons donc faire quelque chose, et nous devons le faire avant le 1er oct; avant le départ en vacances.

Une première exigence : expliquer partout -la situation réelle des R.U.

-les solutions de l'UNEF

-la nécessité de sauvegarder le service public.

Des actions possibles, selon le degré de mobilisation des étudiants, la possibilité de diriger des luttes et l'état des relations avec le personnel:

- distribution de tracts aux portes.

- prise de parole dans les restau.

- signatures de pétitions, dans les queues, de table en table...

- boycott des R.U. (expérimenté avec succès à Bordeaux par

la FRUF et l'AGEB UNEF) avec distribution de sandwiches.

- grève de tickets (utilisée plusieurs fois à Bordeaux et dans les cités.)

Dans tous les cas, il importe de réfléchir sur la nécessité d'une action nationale, la nécessité d'actions unies avec tous les étudiants, et aussi le personnel administratif et ouvrier.

Alain NICOLAS.

Paris, le 24-4-72

COMMUNIQUE DE PRESSE DU BUREAU NATIONAL DE L'UNEF

Les élections parisiennes à la MNEF se sont déroulées le 20 avril.

La liste LOMBRY, soutenue par le Bureau National de l'UNEF a obtenu 975 voix, soit 17 % des votants.

C'est là un résultat grotesque quand on connaît le résultat que nous obtenons lors des élections au CROUS et aux élections universitaires, à Paris.

Des organisations universitaires "inexistantes" à l'Université obtiennent plus de double des voix de l'UNEF.

Ces résultats sont à la fois la conséquence de manipulations politiques entre le PSU et l'AJS, et d'un bourrage incroyable des urnes, dont des dizaines de témoignages écrits des étudiants font foi.

Prévenues à n'importe quelle heure de la journée sur les lieux de vote, les urnes ont mis plus de trois heures pour retourner au siège de la MNEF : 22 Bd St Michel.

Il est vrai qu'entre temps, elles faisaient un détour par le 78 Bd St Germain, charnière défective dans laquelle les dirigeants de l'AJS et du PSU se répartissaient les suffrages et truquaient le vote des étudiants.

Ces méthodes inadmissibles ne sont pas surprenantes de la part des organisations qui ont déjà eu recours à de telles pratiques lors de leur tentative de liquidation de l'UNEF.

Ils connaissent pourtant la riposte cinglante que les étudiants leur ont fait à ce sujet.

Il en sera de même pour la MNEF. A l'heure où, par la création de l'Union des Sociétés Mutualistes Régionales (des étudiants) - USMR -, le pouvoir regroupe l'ensemble des Mutuelles privées concurrentes à la MNEF, les étudiants ne permettront en aucune façon au PSU, de poursuivre sa liquidation de la Mutuelle des Étudiants, en dépit, grâce à ces fraudes, la direction de la MNEF à l'AJS. L'UNEF sera là pour mobiliser les étudiants afin de mettre en échec les menées du pouvoir et de ses complices.

## SUR LES PROVOCATIONS DE CENSIER....

Un communiqué du Bureau National de l'UNEF a été publié à la suite des provocations organisées à Censier et au quartier latin.

Il souligne que ces provocations interviennent au moment où les luttes des étudiants ont porté des coups sérieux au pouvoir : retrait du projet de CFPM, rétablissement des IPES en 1972.

"Le pouvoir, poursuit le communiqué, tente aujourd'hui par l'intermédiaire de sa réforme du 1er cycle, de faire passer, de nouveau, ces mesures visant, par la multiplication des numéris clousus, à réaliser ses objectifs définis dans le 6ème plan : éliminer de nombreux étudiants, multiplier les filières courtes. C'est dans ce cadre, qu'il faut juger les événements actuels de Censier. Par des provocations, dont la manipulation est apparue évidente à de nombreux témoins, le pouvoir tente de porter un nouveau coup aux étudiants. L'utilisation de provocateurs, le déploiement des forces de police, l'introduction de nombreux vigiles dans la fac., sont autant d'éléments de diversion et d'atteinte aux libertés syndicales, qui visent à empêcher les étudiants de se mobiliser contre ce projet sélectif, et qui cherche à les pousser vers des solutions de découragement.

L'UNEF appelle les étudiants à déjouer les provocations, à se mobiliser autour de leurs objectifs clairs et précis : rejet du Plan Vedel, défense des libertés syndicales à l'Université, garantie pour les examens qui n'ont pas pu être passés."

\*\*\*\*\*

Communiqué de presse du Bureau National de l'UGE (UNEF).

\*\*\*\*\*

LE 12 avril :

L'action contre le projet de statut des INSA (Lyon, Rennes et Toulouse) se développe . A Lyon, assemblées générales par département, grève avec délégation de soutien au Rectorat vendredi prochain, envoi de délégation avec pétitions lundi à Paris. A Toulouse, pétitions, motions par groupes de TP, demi journée de grève vendredi prochain avec délégation au Rectorat, envoi d'un délégué à Paris lundi. A Rennes, pétitions, grèves des professeurs lundi....

Dans les trois écoles, les élèves sont unanimes à condamner le projet de statut, et à protester contre le refus de négociation du ministère de l'Education Nationale. Ils demandent une réelle négociation, et le refus par le CNESR ( Conseil National de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche) de discuter le projet tant que les intéressés (élèves, professeurs, personnel) n'auront pas été consultés. Ils soutiennent les positions de leur syndicat l'UGE-UNEF et des représentants de l'UNEF au CNESR.

\*\*\*\*\*

Les élèves de l'école Nationale Vétérinaire d'Alfort sont en grève pour protester contre le manque de moyens de leur établissement, le manque d'enseignants (1 pour 16 étud. alors que les normes de la FAO sont de 1 pour 6) et contre le non renouvellement des contrats de deux assistants, alors que leur nombre est insuffisant. Ils demandent : un collectif budgétaire, la création de postes d'enseignants et d'assistants

Cette grève limitée dans le temps (jusqu'à des négociations avec le ministère de l'Agriculture et celui des finances ) montre la volonté des étudiants d'agir avec leur syndicat l'UGE (UNEF pour étudier dans des conditions correctes.

\*\*\*\*\*

Le 13 avril :

Les élèves des INSA de Lyon et Toulouse ont observé une journée de grève vendredi 14 avril à l'appel de leur syndicat l'UGE (Unef), pour affirmer leur opposition au projet de statuts du Ministère de l'Education Nationale. A Lyon : plus de 3 000 grévistes sur 3800 élèves, 300 élèves en délégation au Rectorat. A Toulouse plus de 600 élèves en grève sur 750 présents, une délégation inter-syndicale s'est rendue au Rectorat. A Rennes, une lettre a été adressée aux membres du Conseil National de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche par les syndicats représentatifs des élèves, professeurs, et personnels ; les professeurs feront grève lundi à l'appel du SNESup.

Dans chacune des écoles des pétitions demandant le renvoi du projet à une négociation réelle, sont signées en masse et seront portées au CNESR lundi 17 avril.

\*\*\*\*\*

Les élèves-ingénieurs de l'ECole Nationale d'Ingénieurs de Metz ont observé deux journées de grève les 13 et 14 avril à l'appel de l'UGE (UNEF) et de l'association des élèves.

Cette grève avait pour but de protester contre les dispositions des statuts, que veut imposer le ministère de l'Education Nationale et d'obliger ses représentants à prendre en considération les avis des étudiants sur le projet de réforme des ENI.

\*\*\*\*\*

## COMMUNIQUE

Le Bureau National du Syndicat National de l'Enseignement Supérieur (FEN) communique au sujet des événements récents du quartier latin :

Le Centre CENSIER et la HALLE AUX VINS ont été lundi le théâtre d'inadmissibles brutalités policières ; chaque jour se précise d'une façon aveuglante, un scénario scandaleux. Des éléments irresponsables et des groupes organisés de provocation tendent à développer une situation de désordre et d'insécurité permanentes. L'établissement des milices rectorales au Centre CENSIER a favorisé le développement d'un processus en chaîne désormais bien rodé.

Le SNESup demande le retrait de toutes les forces de police des enceintes universitaires. Il dénonce les brutalités policières qui se sont produites dans la soirée du lundi 24 avril à l'intérieur même des bâtiments universitaires.

Le SNESup attire l'attention de l'opinion publique sur les risques extrêmement graves que comportent les jets de grenades et autres projectiles dans les locaux d'enseignement et de recherche où, comme à la Halle aux Vins, sont installés des laboratoires expérimentaux. Le SNESup tient à stigmatiser, d'une façon plus générale, ces opérations de diversion qui tendent à masquer les difficultés de tous ordres que connaît actuellement le Gouvernement, notamment, celles qui découlent de l'opposition à sa politique universitaire.

Le SNESup appelle les universitaires à ne pas se laisser détourner de leur combat syndical à deux semaines d'une action revendicative nationale décidée par l'ensemble des syndicats de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche, de l'Administration et des Bibliothèques.

Le SNESup exige du rectorat et du ministère que des moyens et des personnels suffisants soient attribués aux centres universitaires parisiens pour leur permettre de fonctionner normalement.

Le SNESup proclame son entière solidarité avec les personnels administratifs, techniques, ouvriers et de service, et appelle tous les usagers des universités à déjouer les provocations, à exiger le retrait des forces policières, mais aussi, à assumer leurs responsabilités, afin que les universités puissent fonctionner dans des conditions élémentaires de salubrité et de sécurité, et dans le respect absolu des libertés universitaires, syndicales, et d'opinion.

Paris, le 25 avril 1972

Syndicat National de l'Enseignement Supérieur  
(F.E.N)

28, rue Monsieur le Prince - 75 PARIS VIe -

Paris, le 24-4-72

COMMUNIQUE :

Après le sabotage de la conférence de Paris, NIXON a franchi un nouveau pas l'escalade de la guerre et du génocide en reprenant à une vaste échelle les bombardements aériens systématiques sur le territoire de la RDVN, et particulièrement sur Hanoï et Haïphong.

L'UNEF exprime son indignation face à ces nouveaux crimes perpétrés notamment contre la population civile, et son inquiétude devant cette grave atteinte à la paix, d'autant plus que Nixon se déclare prêt à toute autre éventualité.

L'UNEF réaffirme sa solidarité au peuple Vietnamien ; elle soutient la lutte des étudiants de Saïgon, en grève contre les enrôlements forcés.

Elle appelle les étudiants et ses organisations à multiplier les télégrammes de protestation à l'Ambassade des Etats-Unis (2, avenue Gabriel Paris 8ème), et à exiger l'arrêt immédiat des bombardements sur la RDVN, la reprise de la Conférence de Paris, et le retrait inconditionnel de toutes les troupes US du Vietnam.

L'UNEF appelle également les étudiants à participer en masse à la manifestation de mardi 18 H 30, de la République à la Nation.

Le lundi 17 avril 1972, une délégation du bureau de l'UNEF a été reçue par une délégation du bureau de l'UGICT.

L'UGICT, invitée au 60ème congrès de l'UNEF, a apprécié le déroulement et les débats de ces assises, comme un témoignage éclatant de la renaissance d'un syndicalisme étudiant de masse et démocratique, ouvrant notamment de larges perspectives d'initiatives communes entre les Etudiants et les Cadres.

\*

\*        \*

Les deux organisations ont vérifié l'identité de leur analyse de la politique universitaire du pouvoir, inscrite dans les impératifs du 6ème plan, et destinée à accentuer l'adaptation de l'enseignement supérieur aux besoins à court ou moyen terme du patronat.

Elles dénoncent tout particulièrement les manifestations actuelles de cette orientation, qui traduisent la volonté gouvernementale d'aggraver encore la sélection sociale :

- numerus clausus réinstauré pour les étudiants en Médecine,
- projet de CFPM menaçant de bloquer les études de milliers de jeunes,
- loi sur les sursis militaires
- projet de réforme des 1er et 2ème cycles
- tentative d'institutionnaliser dans les grandes écoles, les différents niveaux de l'enseignement par la restriction de son contenu scientifique.

Elles condamnent également la projet de statut des INSA et des ENSAM, par lequel le ministère veut amener une privatisation de ces établissements.

Les cadres, qui suivent avec attention le développement des luttes revendicatives à l'Université se sont félicités des reculs imposés par les étudiants (rejet du projet de CFPi, rétablissement des IPES....) aux attaques du pouvoir.

\*  
\*                      \*

L'UGICT et l'UNEF ont conscience de la communauté ~~des~~ des problèmes auxquels se heurtent les Cadres dont les revendications rejoignent de plus en plus celles des autres travailleurs, et les étudiants, dont le niveau de connaissance les conduira à assumer des fonctions d'encadrement dans un système qui se révèle de plus en plus incapable de répondre aux exigences du progrès scientifique.

\*  
\*                      \*

Les deux organisations conviennent de multiplier les contacts à tous les niveaux, notamment au plan départemental. Ces contacts devraient permettre les échanges mutuels concernant la situation des étudiants (contenu de l'enseignement, liens Université- économie, libertés syndicales, débouchés ...) et celle des cadres (classification, conventions collectives, emploi, formation permanente ...) et aussi la réalisation des initiatives correspondant notamment au plan des conseils d'universités.

Dans ce sens, elles se félicitent de la plate-forme revendicative établie entre l'UGICT et l'UGE (UNEF), concernant le déroulement des stages étudiants dans les entreprises, et qui sera rendue publique très prochainement.

Dans cet esprit, les bureaux de l'UGICT et de l'UNEF décident de rechercher les formes d'action que leurs organisations pourraient mener en commun pour la reconnaissance des diplômes dans les classifications des conventions collectives et les statuts. La plate - forme qui sera élaborée constituera la base de ces actions communes.

Dès aujourd'hui, ils décident de s'adresser en commun au ministère du Travail et au CNPF pour exiger la reconnaissance et l'équivalence des DUT et BTS. (semaine du 2 mai).

PARIS, le 17 AVRIL 1972

## DOSSIER INTERNATIONAL

### VIETNAM

D'importantes manifestations ont eu lieu dans toute la France, contre les bombardements sur la RDVN, à la suite des attaques aériennes sur les populations civiles de Hanoï et de Haïphong.

A Paris, mardi 25 plusieurs dizaines de milliers de personnes ont défilé à l'appel des 48 organisations et de l'UNEF. Les étudiants parisiens ont répondu en grand nombre à cet appel.

Des manifestations ont eu lieu également à Montpellier, Grenoble, Bordeaux, Toulouse, etc...

UN PREMIER SUCCES : la reprise de la conférence de Paris.

Mais il faut continuer l'action pour l'ARRET TOTAL DES BOMBARDEMENTS sur la RDVN  
(voir communiqué)

### DELEGATION DE L'UNEF EN RDA

Une délégation de l'UNEF s'est rendue en RDA du 27 mars au 1er avril 72, à l'invitation de la FDJ ( qui représente les étudiants de RDA). La délégation était composée de A. Barrasz, Nicole Chambon, membres du BN de l'UNEF, Pierre Teyssier, président de l'AGE de Bordeaux. Elle a pris connaissance à Berlin et Leipzig, du système d'enseignement, des conditions de vie et d'études des étudiants.

Un communiqué commun a été signé entre les 2 organisations, sur les perspectives de la coopération entre l'UNEF et la FDJ.

### DELEGATION DE L'UNEF EN UNION SOVIETIQUE

Une délégation de l'UNEF s'est rendue en URSS du 14 au 26 avril, à l'invitation du Conseil des Etudiants de l'URSS. La délégation, composée des camarades Philippe Méhaut, André Ouzoulias, membres du BN de l'UNEF et de Monique Pellet, présidente de l'AGE-UNEF de Grenoble, est allée à Moscou, Leningrad et en République d'Arménie. Elle a pris connaissance de l'Université soviétique, a eu de nombreuses discussions avec les étudiants, et a constaté leurs conditions de vie et d'études correctes, leur participation à la gestion des universités, un enseignement ouvert aux débouchés modernes.

L'UNEF a informé le Conseil des Etudiants de l'URSS de la situation des étudiants français. Des discussions ont eu lieu sur les questions d'intérêt commun. un communiqué commun a été signé sur les perspectives de la coopération entre les 2 organisations, dans la lutte contre l'agression américaine en Indochine, pour la paix et la solidarité. Elles ont décidé de développer les échanges entre les étudiants français et soviétiques.

### 33 ORGANISATIONS ETRANGERES AU 60ème CONGRES DE L'UNEF

---

- UIE
- UDS (Algérie)
- Conseil des Etudiants de Bulgarie
- Comité de la Jeunesse du FUNK (Cambodge)
- DSF (Danemark)
- MEE (Espagne)
- NUSUK (Grande Bretagne)
- NCHSO (Hongrie)
- GUSIR (Irak)
- UNEH (Maroc)
- AEMNA (Nord-Africains)
- GUPS (Palestine)
- CLIEP (Portugal)
- UELSV (Sud-Vietnamiens)
- CSUV (Tchécoslovaquie)
- UETF (Turquie)
- Conseil des Etudiants de l'URSS
- UEVF (Etudiants Vietnamiens en France)
- Le gouvernement français a refusé les visas à la ZSP (Pologne) et  
à la FDJ (RDA)

### LE CONGRES A RECU LES MESSAGES DES ORGANISATIONS SUIVANTES :

---

- FDJ (RDA)
- UNEK (Cameroun)
- UED (Dakar)
- SYL (Finlande)
- Zengakwien (Japon)
- UNEV (Vietnam)
- ZSP (Pologne)
- KOSU (Soudan)
- SFS (Suède)
- USNSA (USA)